

On s'abonne au bureau de la rédaction rue Souverain-Pont, n. 320; chez les dames MATOUX et de SARTOUTS, maison joignante, et chez M. LATOUR, imprimeur-libraire, rue du Pont d'Île, qui continuera à recevoir, concurremment avec les autres bureaux, les avis et annonces.



On reçoit aussi des abonnemens chez M. BERTHOT, libraire, marché au bois, à Bruxelles, et chez tous les directeurs des postes du royaume.

Le prix des annonces, à partir du 1^{er} septembre, est conforme à celui de la GAZETTE DE LIÈGE.

Mathieu

EXTÉRIEUR.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

NOUVELLES DU PÉROU.

New-York, le 13 août. — Le vice-roi du Pérou, Laserna, a décidé de donner sa démission, il se retire en Espagne. Le capitaine Peirson, de la goëlette de *Robert Burns*, qui est arrivé de la Guayra à Norfolk, rapporte que lorsqu'il est parti, le général Montilla faisait les plus grands efforts pour obtenir des recrues, afin d'aller renforcer Bolivar, la nouvelle de la reprise de Lima n'étant pas encore parvenue alors à Caraccas. Le rendez-vous devait être à Ste.-Marthe; et tous les vaisseaux du gouvernement colombien, savoir cinq ou six bricks et la goëlette le *Santander*, étaient à la Guayra, et il avait réussi à faire condamner toutes ses prises, et entr'autres la cargaison de la goëlette le *Mechanic*, de Philadelphie, estimée à 700,000 dollars.

On se promet beaucoup de l'expédition de Bolivar au Pérou; il était près de Truxillo, et se disposait à marcher vers le Sud. Une escadre colombienne est partie pour aller bloquer les ports du Haut-Pérou.

Des nouvelles ultérieures portent que Lima et Callao sont de nouveau en la possession des patriotes. Le capitaine Bosniere, de la goëlette l'*Ardent*, qui est arrivé de Porto-Bello à Baltimore, a apporté cette bonne nouvelle. Il avait été reçu des avis officiels de Bolivar, portant qu'il avait laissé le quartier-général à Truxillo, et était allé attaquer les royalistes avec toute son armée. Lorsqu'il a paru à Lima et à Callao, les deux villes se sont rendues immédiatement au libérateur, qui était en pleine marche pour porter le dernier coup aux malheureux restes de l'autorité espagnole au Pérou.

Des détails reçus par la voie de Baltimore, confirment encore ces faits: Au mois de mai dernier, Bolivar, déterminé par les mécontentemens des Péruviens, avait embarqué la plus grande partie de son armée à bord des vaisseaux péruviens et colombiens, qui étaient alors à Callao et s'était retiré à Truxillo, laissant un colonel péruvien pour commander la garnison. On apprit ensuite que le gouvernement constitutionnel avait été aboli en Espagne, et en conséquence la plupart des troupes espagnoles qui étaient au Pérou, refusèrent de reconnaître le gouvernement absolu du roi. Profitant de cette circonstance, Bolivar retourna immédiatement à Callao, et il fut rejoint par un grand nombre de troupes espagnoles, ainsi que par la faction péruvienne qui lui avait été opposée, sur le fondement qu'il était venu, disait-on, non pour assister le Pérou, mais pour le conquérir, au nom de Colombia. Il avait repris Callao, et il était en marche, avec tout espoir de terminer promptement la guerre.

ESPAGNE.

Madrid, le 3 septembre. — L'évêque de Valladolid de Mechoacan, M. Abad y Gueypo, vient d'être transféré à la prison de cour du couvent de St.-Thomas où il est resté enfermé depuis le moment où il fut conduit prisonnier dans la capitale; il est encore au secret, parce qu'il se refuse à répondre aux interrogatoires du juge d'instruction, qui est un conseiller, alléguant son incompetence, en raison de sa dignité de prélat.

Barcelonne, le 28 août. — (Extrait de l'*Echo du Midi*.)
« Aujourd'hui on nous menace, et quelques personnes le craignent, mais à tort, d'un débarquement de constitutionnels sur la côte de Mataro ou de San-Feliu de Guixolas et Palamos.

« Hier matin, le corps municipal, pour tranquilliser les esprits les plus craintifs, fut solliciter les autorités civiles et militaires de la place, de prendre en considération l'état d'inquiétude où se trouvait la ville; ces représentations furent adressées au lieutenant-général de police, à l'intendant-général, au capitaine-général et au respectable lieutenant-général vicomte de Maringoné. Ce dernier a tranquilisé tous les esprits et a assuré les autorités espagnoles qu'il était toujours disposé à les seconder de tout son pouvoir, dans les mesures qu'elles prendraient, pour le maintien de la tranquillité publique, si heureusement maintenue jusqu'à ce jour. La démarche des autorités espagnoles, que ne commandent nullement les circonstances, aura cependant d'heureux résultats. »

Du 30 août. — (Extrait du *Journal de Toulouse*.) « Une

procédure s'instruit, par les soins de M. Onate, juge de l'audience royale, contre les auteurs et complices de la sédition du 10 mars 1820, qui entraîna le renversement des autorités légitimes à Barcelonne et fit adopter par la violence la constitution de 1812.

« Quelques bâtimens anglais se sont montrés sur la Catalogne, du côté de Premia et Visafar. On n'a pas tardé à savoir qu'ils étaient chargés de blé étranger et cherchaient à le débarquer en contrebande. Cette apparition avait d'abord occasionné quelque inquiétude et donné lieu à des mesures de précaution.

ANGLETERRE.

Londres, le 8 septembre. — Trois cents émigrés espagnols, auxquels le gouvernement anglais avait accordé une pension, n'ont rien touché depuis six semaines; on leur a même donné à entendre qu'ils ne recevraient plus de secours; c'est cependant sur les assurances données par le ministère des affaires étrangères que le gouvernement anglais pourvoierait à leurs besoins, que le comité espagnol a non-seulement cessé de s'occuper d'eux, mais même qu'il s'est dissous.

— Son Exc. le prince de Polignac a encore travaillé avant-hier avec M. le secrétaire d'état Canning, au bureau des affaires étrangères. Les ambassadeurs de Russie et de Portugal ont aussi travaillé le 8, au bureau des affaires étrangères, avec M. le secrétaire d'état Canning, ainsi que l'ambassadeur des Pays-Bas, qui est resté deux ou trois heures avec le ministre.

— Il est arrivé ce matin une grande quantité de gazettes des Etats-Unis en date des 16 et 17 août. On y trouve l'importante nouvelle de la conclusion d'un traité signé à Pétersbourg entre le comte de Nesselrode et M. Middleton, ministre des Etats-Unis. Cette convention règle d'une manière définitive les prétentions de la cour de Russie sur la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale.

L'article 3 fixe la frontière russe au 54^e degré de latitude, au lieu du 51^e, indiqué par la première déclaration. Les Etats-Unis ne pourront former d'établissements au nord de cette ligne, et la Russie promet de ne point la dépasser au sud.

AFFAIRES D'AMÉRIQUE.

L'*Argus* de Buenos-Ayres, à la date du 24 juin, annonce que le général indépendant Muller avait débarqué à Cabija avec un corps de 2,300 hommes, auxquels il donne le nom de corps d'avant-garde: il devait agir contre Olanetta. On assurait aussi que le brigadier Espartero, ami intime de Laserna, s'était embarqué sous prétexte de retourner en Espagne, mais en effet pour débarquer sur un autre point afin de prendre part à des opérations secrètes de la plus haute importance. On donnait pour certain que le général Valdez était mort à la Paéz.

— Nous recevons à l'instant des nouvelles d'Alvarado jusqu'au 15 juillet. Nous y voyons que les affaires dans la province de Guadalaxara ont été exagérées; dès que le général Bravo a paru devant la capitale tout est rentré dans l'ordre. La bande de Gomez a été détruite entre Puebla et Mexico. Les billets de l'emprunt mexicain sont à 48 3/4.

Le président des Etats-Unis a donné audience à l'envoyé de la république de Guatimala, qui s'est déclarée indépendante du Mexique.

— On est sans nouvelles d'Iturbide: tout porte à croire qu'il débarquera au Mexique par le grand Océan, afin de prendre les républicains de revers.

— On écrit de Kingston (Jamaïque), en date du 22 juillet, que le brick de guerre de Colombie *Aquila* était arrivé à La Guaira le 3 juin, après une croisière dans les îles Canaries, où il a capturé un brick espagnol, et a échangé quelques coups de canon avec un brick de guerre français.

— Le général San Martin est arrivé hier d'Ecosse. On dit qu'il partira dans trois semaines pour Colombia. Le général Alvarez est aussi sur le point de retourner dans l'Amérique méridionale.

— L'assemblée générale des députés des provinces du Brésil a tenu le 21 juin sa première séance à Rio-Janéiro, mais l'empereur n'y a pas assisté. La conduite des ministres était vue avec beaucoup de méfiance et de mécontentement; mais d'après les événemens qui ont transpiré dans le public, il est difficile de deviner quelle en pouvait être la cause. Quant à l'empereur on continuait à être persuadé de la pureté de ses intentions. La seule circonstance qu'on alléguait contre lui et qui ait en effet un caractère suspect, sont les efforts continuels qu'il faisait pour inspirer à l'armée un dévouement

exclusif à sa personne, ce qui pourtant s'explique plus aisément par les craintes que lui inspire le parti républicain, que par des intelligences secrètes avec le Portugal. Un nombre considérable de troupes avaient été embarquées pour Praya-Grande, sur la rive opposée de la baie, on donnait aux officiers et aux soldats des repas splendides auxquels l'empereur assistait.

— Nous avons reçu ce matin des nouvelles de Rio-Janeiro et de Fernambouc, du 25 juillet : on venait d'y recevoir la nouvelle des mouvemens qui ont eu lieu en Portugal, et du séjour du roi à bord du *Windsor-Castle*. Toutes les frayeurs des Brésiliens sur une attaque de la mère-patrie, se sont évaporées. On dit que Carvalho s'est soumis aux forces brésiliennes.

— Des lettres de Bahia, en date du 4 juillet, annoncent qu'une frégate française et un brick de la même nation avaient quitté ce port pour se rendre à Fernambouc, en raison de ce que cinq Français avaient été assassinés dans cette ville durant les derniers troubles.

AFFAIRES DE GRÈCE.

NOUVELLES OFFICIELLES.

Corfou, le 1er août. — L'argent provenant de l'emprunt de Londres a été expédié de Zante pour Nauplie, où il est arrivé.

Voici le premier bulletin des opérations navales, publié par le président du conseil exécutif, sous la date du 15 juillet :

Le capitain Koreb-Pacha, parti le 2 juillet de Mitylène avec trente-sept bâtimens de haut bord, quarante chaloupes canonnières, montées chacune de deux canons de gros calibre, et de cent cinquante bâtimens de transport, attéra le 3 à Ipsara. Les Ipsariotes informés depuis quelques jours du projet de l'ennemi, avaient fait embarquer sur trente-cinq bricks de guerre leurs femmes, leurs enfans, et ce qu'ils avaient de plus précieux, en faisant voile pour les îles d'Hydra et de Spezzia, afin d'y déposer leurs familles et de demander des secours. L'amirauté d'Hydra, d'accord avec celle de Spezzia, s'adressèrent au gouvernement hellénique séant à Nauplie, pour demander des troupes qui leur furent octroyées. Nicétas le Turcophage, avec cinq cents hommes, fut aussitôt embarqué; mais quelque diligence qu'on fit, on ne put prévenir les premiers coups des barbares.

Le capitain-pacha avait opéré son débarquement en jetant sur Ipsara 14,000 hommes, commandés par Ismaël Piasfa, petit-neveu d'Ali-Tébelen de Janina. On trouva l'ennemi maître de la grande batterie, occupé à canonner les forts de Mitylène et de Paléo-Castrou, défendus par 2800 Grecs d'Ipsara, de Chio, et quelques compagnies de shyptéars chrétiens. C'était le 7 juillet : le Dieu qui protège la Grèce et ses enfans déchaînant une tempête des régions du midi, le capitain-pacha, craignant de voir naufrager sa flotte, dut prendre la large, et se séparer de son armée de terre. Les infidèles témoins de sa retraite et se croyant abandonnés, se précipitèrent à la plage. Ils aperçoivent l'escadre grecque, et ils ne songent qu'à fuir, en s'emparant de toutes les barques qu'ils peuvent saisir. Nicétas le Turcophage prend terre, les Ipsariotes sortent des forts, les Turcs sont culbutés, les bâtimens grecs mitraillent tout ce qui appareille, trois frégates et dix bricks s'échouent; et, le 8 juillet au matin, les Osmanlis avaient existé. On compte au nombre des morts les deux pachas Ismaël-Piasfa et Omer Coumbaris d'Agyro Castrou. Le butin est immense, la victoire est complète.

(Correspondance particulière de l'Etoile.)

Constantinople, le 9 août.

Un Topschi qui arrive d'Athènes dément le bruit qui s'était répandu que cette ville était au pouvoir des Turcs.

Peu de jours avant le départ de la flotte d'Alexandrie, il s'y est exécuté sous les yeux de Méhémet-Ali-pacha des manœuvres dirigées par le général Khorchid-bey. Les troupes ont étonné les Egyptiens et même des militaires étrangers par la rapidité et l'ensemble de leurs mouvemens. Un colonel musulman a été arrêté et jugé par un conseil de guerre suivant les lois françaises. Le prévenu, déclaré coupable, a été dégradé devant le drapeau de son régiment, comme complice de l'insurrection de la Haute-Egypte, et fusillé. Au départ de ces lettres, on parlait d'un prétendu complot contre le vice-roi.

Le gouvernement de Morée a reçu de Hollande 7000 ducats (140,000 piastres turques), à titre de prêt, et provenant d'une souscription en faveur des Grecs.

Le général grec Vuro, à la tête de 1000 hommes, a dit-on, battu 6000 Turcs qui avaient pénétré jusqu'aux frontières de l'Attique. La lettre qui donne cette nouvelle annonce également que l'on a intercepté une correspondance entre Méhémet-Ali, pacha d'Egypte, et le bey de Maina, circonstance qui est digne de remarque pour les affaires de la Morée.

La peste prend chaque jour un caractère plus alarmant : ce fléau fait sur-tout ses ravages parmi les Grecs, et l'hôpital des Sept-Tours reçoit journellement plusieurs victimes, principalement de Galata. Les fêtes du Beiram auront aidé à la propager.

En Moldavie, les choses sont toujours sur le même pied, l'évacuation n'est pas encore terminée complètement, et même le prince Stourza s'est permis contre des sujets étrangers des mesures qui ont donné lieu à des discussions avec le consul d'Autriche.

(Extrait d'une lettre de Napoli de Romanie, le 17 juillet.)

(Les nouvelles publiées depuis une vingtaine de jours sur Ipsara étoient, pour bien des raisons, remplies d'inexactitudes sur plus d'un point. La lettre suivante, que nous recevons de Napoli de Romanie, siège du gouvernement grec, donne un récit suivi et circonstancié de ce qui s'est passé dans cette île. Comme nous pouvons compter sur l'exactitude de sa source, nous la donnons comme une relation historique des événemens qui ont eu lieu à la prise et à la reprise de cette île peu considérable, mais illustrée depuis quatre ans par la valeur et les faits d'armes de ses habitans.)

« Les troupes débarquées, le 3 juillet, par le capitain-pacha, sur Ipsara, montaient à quinze mille hommes. Plus de la moitié de ce nombre était composé de troupes d'élite albanaises, commandées par leurs chefs habiles, Ismaël-Piasfa et Bacon-Bey. Le plus grand nombre de ces derniers

était de la plus belliqueuse des tribus albanaises, celle des Guégués, connus par leur audace martiale, et dont les femmes mêmes ne vont, dans leurs voyages, qu'armées de pistolets suspendus à la ceinture. Immédiatement après son débarquement, l'armée ennemie se dirigea contre un bataillon qui défendait une batterie à un demi-mille de distance. Ce bataillon était commandé par le brave Mayroyannis, neveu de l'opulent Vayakis, connu par son caractère honorable et par ses grands sacrifices pour les lettres et l'indépendance de la Grèce. Quelque héroïque que fut sa résistance, ces braves finirent par succomber au nombre jusqu'à dix mille. La lutte engagée dans les batteries fut des plus acharnées : plusieurs fois les Albanais-Guégués s'y précipitèrent avec fureur, et plusieurs fois, entraînés par leur feu nourri, ils en furent repoussés. Le combat de la ville ne fut pas moins opiniâtre. Le lendemain 4, les Turcs, renforcés par les équipages mêmes des vaisseaux, recommencèrent avec une nouvelle fureur l'attaque contre les batteries. Après bien des efforts qui leur coûtèrent beaucoup de monde, ils parvinrent à envelopper la plus grande de ces batteries, appelée Tabia. Un bataillon qui la défendait opposa la plus vigoureuse résistance, mais à la fin, l'ennemi ayant monté de plusieurs côtés, les Grecs mirent le feu aux poudres et se firent sauter avec tous les assaillans, au nombre d'environ deux mille hommes.

« Quelques capitaines européens qui observaient cette lutte de la hauteur, confondirent la Tabia avec le fort de Saint-Nicolas, situé à peu de distance l'une de l'autre : ils crurent que ce fut ce dernier qui fut repris; mais ce fort, avec un autre, résista jusqu'à la reprise de l'île par les Grecs. Les Turcs qui combattaient dans la ville furent encore moins heureux. Malgré l'immense supériorité de leurs forces, ils ne parvinrent à en gagner que la moitié. Après cet avantage momentané, persuadés qu'une plus longue continuation de la lutte ne pouvait servir qu'à diminuer encore les forces qui leur restaient, les Grecs prirent le parti de se mettre en sûreté dans leurs fortifications, et d'y attendre le secours de leur flotte. Ils profitèrent de la nuit pour y transporter les femmes, les enfans et leurs objets les plus précieux; après quoi ils s'enfermèrent dans les deux forts de St.-Nicolas et de Paléo-castron, flanqués sur deux éminences escarpées qui dominent la ville. Les Turcs, après quelques essais inutiles contre ces forts, se bornèrent à les bloquer. Les choses en étaient à ce point lorsque les forces d'Hydra et de Spezzia réunies à celles qui étaient restées dans les deux forts, parvinrent à disperser la flotte turque et à détruire tous les hommes qu'elle avait débarqués. (Constitutionnel.)

ALLEMAGNE.

Francfort, le 8 septembre. — On apprend de Hesse-Cassel que la famille de l'ex-directeur de police, M. de Manger, a obtenu la permission de se retirer à une lieue de la résidence de l'électeur. M. de Manger a été dépouillé de ses titres et de ses ordres, et conduit dans la forteresse de Spangenberg, à six lieues de Hesse-Cassel. Toutes les personnes arrêtées sur ses dénonciations ont été remises en liberté.

Une lettre de Pétersbourg annonce que des dispositions avaient été arrêtées au ministère de la guerre pour la dissolution de l'armée du midi, dont la plupart des régimens devaient rentrer dans l'intérieur de la Russie pour y être en garnison dans diverses places, mais des ordres supérieurs ont fait tout-à-coup suspendre ces dispositions. On en attribue la cause à la certitude que le cabinet russe a acquise des nouvelles difficiles élevées par la Porte pour l'évacuation par les troupes turques de la Moldavie et de la Valachie. En conséquence, l'armée du midi continuera à rester réunie jusqu'à ce que l'évacuation de ces deux principautés ait été entièrement effectuée conformément aux stipulations du traité de 1812, conclu à Bucharest.

FRANCE.

Paris, le 10 septembre. — A onze heures S. Exc. le ministre des affaires étrangères est venu travailler avec le roi.

Le roi n'est pas sorti.

— L'institut vient de perdre un de ses membres les plus distingués. M. Sage, doyen de réception de l'académie des sciences, est mort hier à Paris, âgé de 84 ans. On sait que ce savant avait naturalisé en France la minéralogie, et fondé la première école des mines. Sa longue carrière fut constamment consacrée à des objets d'utilité publique et au soulagement de ses semblables.

— On nous écrit de Bar-le-Duc (Meuse) :

« La monotonie des nouvelles politiques vient d'être un peu égayée par un petit événement qui a fait un assez grand bruit. Il y a environ trois semaines qu'un jeune homme de 15 à 16 ans arriva tout-à-coup dans une berline à quatre chevaux, et descend dans une des principales auberges de la ville. Sur sa route, il avait rencontré un petit remouleur d'un village des environs; il lui propose d'en faire son Jockey; il lui donne une livre, une montre, de l'argent, et il fait à son arrivée une dépense assez considérable qui fixe sur lui les regards du public, et qui attire bientôt la surveillance de l'autorité.

« Après cinq ou six jours de résidence, il se rend en poste dans le village où est né son nouveau domestique; il va présenter ses devoirs au curé, visite l'église, et annonce l'intention de lui donner les ornemens dont elle est dépourvue. En effet, on le voit bientôt revenir avec des calices, des ciboires en vermeil, qu'il avait achetés chez un orfèvre, et il les offre généreusement au pasteur. Non content de ces pienses libéralités, il apporte avec lui un grand nombre de bagues et de bijoux dont il gratifie les jeunes filles de l'endroit, qu'il avait réunies dans un bal champêtre. Le bruit de cette munificence se répand dans tous les villages environnans; on y voit quelque chose de merveilleux, et bientôt les rumeurs les plus extraordinaires s'accréditent parmi le peuple des campagnes. Selon les uns, c'était un jeune prince qui gardait le plus strict incognito, et qui, charmé des sites pittoresques de l'ancien Barrois, venait y habiter un palais, et y répandre les trésors de son immense fortune; selon les autres, c'était le fils naturel de quelque monarche étranger, ou de quelque prince de l'Asie, qui s'était échappé de la cour du roi son père, et qui avait choisi l'ancienne Lorraine pour sa résidence. Il n'était bruit que de sa magnificence et de ses générosités; il semait partout l'or et les diamans comme un personnage des Mille et une Nuits.

« L'autorité locale, étonnée, crut devoir prendre des renseignemens; on exerça une surveillance assez active sur les démarches du prétendu prince; il était accompagné d'un gouvernante d'un certain âge, qu'il avait d'abord voulu faire passer pour sa mère; mais dès qu'elle s'aperçut qu'il était observé, elle s'éloigna sans qu'on pût découvrir la route qu'elle avait prise. On finit par où l'on aurait peut-être dû commencer; on signifiâ au mystérieux personnage d'avoir à exhiber ses passeports, et il répondit que sa gouvernante les avait emportés. On lui demanda son nom, il ne fit que de mystérieuses réponses, qui ne servirent qu'à exalter encore les imaginations, et qui donnèrent lieu aux plus absurdes conjectures. Un gendarme fut dès-lors chargé de l'accompagner dans toutes ses courses, et il ne continua pas moins de se livrer à beaucoup de dépenses. La multitude des ouvriers employés aux fabriques se pressait devant l'hôtel où il était logé, dans l'espérance de jouir un seul instant de sa présence, et il affecta

trait, dans ses petites manières et dans son langage, une sorte de dignité mystérieuse et d'abandon qui ne servait qu'à accréditer les bruits les plus extraordinaires et les plus ridicules. Il avait tellement fasciné les esprits, que deux particuliers, sans le connaître, n'hésitèrent pas à répondre de lui et à le mettre à l'abri des poursuites qu'il aurait pu encourir comme soupçonné de vagabondage.

Mais tout-à-coup ce merveilleux roman s'est dénoué par le départ forcé et subit du personnage. Il est parti en poste pour la capitale dans sa magnifique berline, accompagné d'un sous-officier de gendarmerie, sans que jusqu'ici personne ait pu pénétrer le mystère de son séjour et de son arrivée parmi nous. On pense bien que ce brusque départ n'a fait qu'exciter de plus en plus la curiosité publique, et que les conjectures les plus hasardées n'ont pas cessé; et, en effet, aux égards qu'on a eu pour lui, à la manière dont il a été conduit dans la capitale, il est difficile de croire que cet enfant soit un personnage vulgaire. Nous ne tarderons pas sans doute à savoir la vérité, et très-probablement la montagne n'aura enfanté qu'une souris.

BOURSE du 11 septembre. — 5 p. c. cons. Jouiss. du 22 mars 1824, 99 fr. — Action de la banque 1900 fr.

INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 13 septembre. La garnison de cette ville part le 18 de ce mois pour se rendre au camp de la province de Limbourg. Ce camp à deux lieues de Maestricht, sera composé, dit-on, de huit à neuf mille hommes d'infanterie.

— Le *Journal de Gand* s'étonne avec raison de ce que les feuilles publiques ne donnent aucuns détails sur l'exposition qui a lieu en ce moment à Amsterdam; sa surprise cesserait, s'il réfléchissait que nous ne pouvons pas même obtenir une relation, tant soit peu satisfaisante d'une séance solennelle de l'institut des Pays-Bas, lequel, (il est bon de le publier) siège en cette ville. (*L'Ami de Roi.*)

LIÈGE, LE 14 SEPTEMBRE.

— On nous annonce la très-prochaine arrivée dans notre ville de la célèbre tragédienne Mlle. Georges Weymar. Elle est accompagnée de plusieurs acteurs de Paris et se propose de nous donner quelques représentations; il faut espérer qu'elles attireront de nombreux spectateurs; mais le moment n'est pas favorable, et il ne faudra rien moins que l'admirable talent de cette artiste pour que ses représentations soient aussi suivies qu'elles le seraient en toute autre saison.

— On trouve dans le 700. numéro du *Journal des Voyages*, une pièce fort curieuse, c'est le récit du voyage d'un officier anglais aveugle. Le voyageur se nomme Holman; il est lieutenant de la marine royale et chevalier de Windsor. Il avait résolu de traverser la Sibirie et le Kamtschatka, de s'embarquer sur un navire russe, pour passer d'Asie à la côte nord-ouest d'Amérique, et, en doublant le cap Horn, d'achever le tour du monde avant d'effectuer son retour en Europe. Venu d'Angleterre à Saint-Petersbourg, il se rendit d'abord à Moscou, où ses amis firent de vains efforts pour le détourner d'une entreprise si périlleuse. Il partit de cette ville pour la Sibirie, accompagné seulement d'un postillon tartare, dont tout le savoir, en russe, consistait à dire *oui* et *non*. Arrivé à Irkutsk, distante de 3,500 milles de Moscou, et 2,000 milles au-delà de Tobolsk, M. Holman se proposait d'y passer l'hiver, lorsqu'un courrier, venant de Saint-Petersbourg, apporta l'ordre de conduire au-delà des frontières le voyageur aveugle; seulement, comme il n'était pas prisonnier, il lui fut permis de voyager en gentilhomme, c'est-à-dire à ses frais.

— Une lettre de New-York, en date du 16 août, s'exprime ainsi au sujet de la réception qu'on y a faite au général Lafayette; « Le général Lafayette est arrivé hier à bord du vaisseau le Cadmus venant du Havre. Comme c'était le dimanche, le général n'est pas entré en ville, mais a débarqué à Staten-Joland où il a passé la nuit dans la maison du vice-président des Etats-Unis, M. Tomskins; il s'est mis en route de bonne heure ce matin, pour se rendre à New-York. Les drapeaux étaient arborés hier dans tous les endroits publics. On avait mis en requisition tous les bateaux à vapeur pour transporter la corporation de la ville qui a escorté le général. La milice et les compagnies des volontaires reçurent ordre de se mettre sous les armes de très-bonne heure. Tout le monde était en mouvement pour lui faire une réception cordiale, et l'on s'attend à voir illuminer la ville ce soir. Le théâtre, qui a été fermé depuis 6 semaines, et qui ne se serait rouvert, comme de coutume, que le 30 de ce mois, recommencera dès aujourd'hui ses représentations en l'honneur de ce patriote courageux. On y a fait peindre des décorations qui doivent servir pour la circonstance, et le bâtiment est entièrement restauré. Plusieurs acteurs sont arrivés dans les paquebots, et vont encore ajouter à l'éclat des préparatifs qu'on a faits pour la réception de ce vertueux citoyen. »

Contributions Directes.

Une décision de M. Haanegraaf, conseiller d'état, administrateur des impositions, directeur des contributions directes, fait connaître à MM. les gouverneurs que les dispositions de l'art. 34 de la loi sur la mouture, relatif aux magasins établis pour la conservation des grains provenant de l'agriculture indigène, sont applicables tant aux granges où l'on conserve des grains non battus qu'aux greniers où l'on dépose le grain battu. Cette décision est datée du 7 de ce mois.

COMMERCE ET INDUSTRIE. — Des ponts suspendus.

La forme des ponts suspendus est si simple, l'invention en paraît, au premier abord, si naturelle et si facile, qu'on pourrait s'étonner que ce genre de construction ait tardé si longtemps à être adopté en Europe. La première idée des ponts suspendus existe dans les ponts de cordes, construits par les habitans de quelques contrées de l'Amérique méridionale, et qu'on retrouve aux grandes Indes et en Chine; les cordes y sont même souvent remplacées par des chaînes en fer; mais c'est depuis peu de temps que les ponts suspendus, destinés au passage des voitures, ont été introduits aux Etats-Unis, de là en Angleterre, et enfin sur notre continent, où l'on en

compte aujourd'hui deux ou trois dans de petites dimensions. Depuis quelques jours il en existe un en Belgique.

Voici, en peu de mots, la forme de ce nouveau genre de constructions: le plancher du pont est suspendu dans toute sa longueur à des verges de fer verticales, qui, par l'autre extrémité, tiennent elles-mêmes à de fortes chaînes de fer tendues d'une rive à l'autre, de chaque côté du pont, sur un point d'appui plus ou moins élevé. Ces chaînes, avec les tiges qui en descendent, forment en quelque sorte le garde-fou du pont. Elles ne sont jamais si fortement tendues qu'elles ne descendent beaucoup par le milieu; cette courbure ne gêne en rien la construction, parce qu'elle est calculée, et qu'on diminue les verges de fer dans la même proportion; elle concourt au contraire, d'une manière fort agréable, à l'élégance du pont, car il est à remarquer qu'à plusieurs autres avantages, se joint celui d'une construction plus légère et plus pittoresque que celle même des ponts formés par des arches en fer fondu.

Les autres avantages sont d'abord une économie, de la moitié aux deux tiers, dans les frais de construction; ce qui est très-important, puisqu'un pont construit sur un grand fleuve coûte souvent plus d'un million. La construction d'un pont en maçonnerie exige que des masses énormes soient extraites de la terre, transportées péniblement, et entassées, non sans difficulté et sans danger, sur la rivière qu'il s'agit de traverser. Les ponts suspendus appartiennent évidemment à une industrie plus parfaite. Une propriété qui leur est particulière, c'est la facilité avec laquelle on peut les mettre en place sans construire de cintre ou d'échafaud; cette propriété est précieuse dans beaucoup de circonstances. Il serait très-difficile, et presque impossible, avec les moyens ordinaires, dans le cas où l'ouverture dépasserait 150 ou 200 mètres, de franchir un vallon très-escarpé et très-profond, ou un bras de mer agité par les vents. La construction d'un pont suspendu, dans des cas semblables, ne rencontrerait pas le moindre obstacle; ils sont éminemment propres à franchir les plus grands espaces sans points d'appui intermédiaires. Par la flexibilité de leur système, ils peuvent se prêter, sans qu'aucune pièce soit exposée à rompre, à tous les changemens de figures que de fortes charges ou d'autres causes tendraient à produire; et après ces changemens, la construction, abandonnée à elle-même, reprend spontanément la figure qui lui avait été donnée. Les ponts ordinaires n'offrent pas la même propriété, et c'est surtout par cette raison qu'il n'est pas possible de donner à leurs arches une ouverture très-considérable.

On aurait pu craindre que le plancher ne fût pas assez fixe pour donner un passage commode aux voitures les plus pesantes, et ne fût exposé à des balancemens horizontaux, produits par les secousses des voitures, ou par l'action du vent. Il était difficile aussi d'apprécier exactement d'avance la nature et l'étendue des oscillations et des vibrations qui devaient se manifester dans des constructions flexibles, et d'une matière aussi élastique que le fer forgé. Mais l'expérience a prononcé sur ces objets. Il est actuellement constaté que les ponts exécutés en Angleterre n'ont pas de balancemens horizontaux; que le plancher est aussi ferme qu'on le puisse désirer, et que les vibrations, dues à l'élasticité de la matière, quoique plus sensibles que dans les ponts ordinaires en bois et en fer fondu; ne sont pas assez grandes pour rendre le passage incommode, elles deviennent moins sensibles, à mesure que l'ouverture des arches augmente. Ainsi la difficulté de ces constructions diminue quand l'étendue des arches devient plus considérable, et le succès est d'autant mieux assuré que l'entreprise est plus grande et semble plus hardie.

Quant au danger provenant de quelque fracture, il est absolument nul. On peut rendre le plancher aussi solide qu'on le veut; les verges de fer qui le soutiennent sont si multipliées qu'une rupture simultanée est impossible; quant aux chaînes auxquelles sont attachées les verges de fer, au lieu d'une, on peut en mettre plusieurs de chaque côté du pont, et par ce moyen on se met à l'abri du moindre danger, puisqu'on peut s'assurer, avant l'emploi, de la force des chaînes, en les soumettant à des efforts surpassant les plus grandes tensions qu'elles puissent avoir à soutenir.

Il existe déjà un grand nombre de ponts suspendus aux Etats-Unis; le premier de ceux qui sont destinés au passage des voitures y a été construit, il y a seulement vingt-sept ans, par un propriétaire nommé M. Finley. En Angleterre le premier pont suspendu de ce genre a été livré au public en 1820; il est situé sur le *Tweed*, près du port de Berwick. La longueur du plancher est de 110 mètres, et la largeur de 5 mètres et demi. La chambre des communes a approuvé un projet de M. Talford, pour la construction d'un pont suspendu sur le bras de mer qui sépare l'île d'Anglesey de l'Angleterre. La longueur du plancher, élevé de 30 mètres au-dessus des hautes marées, est de 152 mètres. L'exécution en a été commencée en 1820 et il doit être achevé l'année prochaine. Un très-grand pont de ce genre doit être construit sur la *Mersey*, dans les environs de Liverpool; ce pont offre une arche de 305 mètres d'ouverture, accompagnée de deux demi-arches de 152 mètres d'ouverture chacune; le plancher est élevé de 21 mètres au-dessus des plus hautes eaux.

Cet été, M. Vilain XIII a fait construire un pont suspendu, à sa campagne à Bazèle, dans le pays des Waes. Les proportions en sont moindres; le plancher à 80 pieds de longueur sur 6 de largeur. La construction résiste à un poids de 20,000 kilogrammes. C'est un des premiers ponts suspendus qui aient

été construits sur le continent. On doit en établir un à Paris, entre l'esplanade des Invalides et les Champs-Élysées. Il aura 150 mètres. Il faut espérer que les ponts suspendus seront, comme on l'assure, adoptés en Belgique, partout où les circonstances locales en rendront la construction avantageuse. On parle déjà de plusieurs projets.

Une invention est précieuse, non seulement par ses résultats directs, mais encore en ce qu'elle peut mener à d'autres inventions qui l'avoisinent. C'est ainsi que le principe de la composition des ponts suspendus, qui est l'emploi du fer forgé tiré dans le sens de la longueur, a reçu depuis plusieurs applications heureuses. Le capitaine Brown a appliqué les chaînes de fer à la construction d'un embarcadère, près d'Edimbourg. Cet ouvrage consiste dans trois arches de 64 mètres d'ouverture chacune, formant une communication, pour les personnes à pied, entre le rivage et une plate-forme établie en mer sur un pilotis. M. de Chabrol, préfet de la Seine, a eu l'idée de suspendre le tuyau d'une conduite d'eau à une chaîne de fer forgé, pour lui faire traverser un vallon de 195 mètres de largeur. Cette invention ingénieuse est susceptible de recevoir de grands développements, et semble devoir apporter des améliorations essentielles à l'art de construire les aqueducs, les canaux d'arrosage et les canaux navigables. De petits canaux, formés par des feuilles de zinc ou de cuivre, et suspendus à deux chaînes parallèles, pourraient être substitués avec avantage aux aqueducs en maçonnerie, et ne coûteraient peut-être pas la dixième partie du prix de ces ouvrages. *Dev.*

CHARADE.

On ressent toujours mon entier,
Et jamais mon dernier, lorsqu'on fait mon premier.
Le mot de la dernière charade est *Chercher*.

PRIX DES GRAINS. — Du 13 septembre.

La rasière de froment, (récolte de 1823)	prix moyen, fls.	4 ⁶⁵ .
Idem de froment, (récolte de 1824)	idem	4 ⁰² .
Idem de seigle, (récolte de 1823)	idem	2 ⁵⁶ .
Idem de seigle, (récolte de 1824)	idem	2 ³⁰ .

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE. — Du 13 septembre.

Naissances : 4 garçons, 6 filles.

Décès : 2 garçons, 1 homme, 4 femmes, savoir :

Jean-Guillaume Gerard, âgé de 29 ans, houvreur, faub. St-Léonard, époux de Marie-Joseph Joyeux.
Marie-Jeanne Reul, âgée de 75 ans, journalière, rue Grande-Nassarue, veuve de Jean-Charles Ponsart.
Marie-Elisabeth Bouhon, âgée de 72 ans, ex-religieuse, rue des Tanneurs.
Anne-Marie Lovinfosse, âgée de 40 ans, journalière, faub. St-Gilles, épouse de François Bury.
Marguerite Balhan, âgée de 27 ans, tricoteuse, rue du Moulin.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

(69) Une demoiselle arrivée récemment de Paris, a l'honneur de prévenir le public qu'elle donnera Dimanche prochain 18 du courant, ASSAUT DE DANSE, chez le sieur Ramaekers, à la Tour-en-Bèche, près du pont de la Boverie.

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

(67) Jeudi 16 septembre 1824, aux onze heures du matin, sur la place du Marché de Liège, il sera procédé à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des meubles et effets consistant en tables, chaises, garde-robe, commodes, secrétaires, plusieurs grands miroirs, horloge, un service en fayence dorée, quantité d'autres objets en fayence, plats et assiettes en étain, marmites, chaudrons en fer coulé et en cuivre, casseroles, chandeliers en cuivre; plus, sept vaches, quatre chevaux, cent neuf bêtes à laine, cinq nourrins, un chariot à quatre roues, trois charettes, deux tombereaux avec leurs roues, environ sept mille gerbes en seigle et en épeautre, et environ cinq cents bottes de fourrages, etc., etc. Le tout sera payé argent comptant.

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

(68) Mercredi 15 septembre 1824, aux onze heures du matin, sur la place du Marché de Liège, il sera procédé à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur des meubles et effets consistant en tables, chaises, garde-robes, commodes, secrétaires, horloge, miroirs, plats et assiettes en étain et en fayence, marmites, chaudrons en cuivre et en fer coulé, etc. Le tout sera payé argent comptant.

A vendre de rencontre toutes les boiseries d'une boutique et deux comptoirs en très-bon état, à la maison num. 783, au coin de la place de la Comédie, à Liège.

A vendre une jolie calèche fort légère, s'adresser, rue Neuvice, n. 941, à Liège.

(50) Joli quartier à louer présentement, avec la jouissance d'un beau jardin. S'adresser rue pied de Pierreuse, n. 330.

A louer au n. 807, rue basse sauvenière, un quartier garni donnant sur le quai.

(65) Le jeudi 14 octobre 1824, à 10 heures du matin, en l'étude et par le ministère du notaire BOULANGER, à Liège, il sera procédé à la vente aux enchères de la maison n. 617, sur Avroy, à côté du ci-devant couvent des Augustins à Liège; elle consiste :

En un corps de bâtiment à la rue ayant deux pièces au rez-de-chaussée, trois à l'étage, deux grands greniers et deux caves.

Un autre bâtiment composé d'une grande et une petite cuisine, un grand magasin, trois pièces à l'étage, un grand grenier et une cave.

Ces deux bâtiments sont séparés par une grande cour; il y a pompe et citerne, et derrière le second bâtiment un jardin clos de mur, contenant environ trois perches.

S'adresser audit notaire pour plus ample information.

(41) A louer pour le 25 décembre prochain, une belle et grande maison, avec remise, écurie et vaste jardin, située faubourg St-Léonard, cotée num. 94, avec sortie sur le quai du même nom. S'adresser rue Vinave-d'Île, num. 605.

Le Sr. LATOUR, professeur de belles-lettres, et imprimeur, rue Féronstrée, n. 676, ouvre chez lui un cours public de grammaire, et un de tenue des livres; il continue d'enseigner en ville la grammaire, le style épistolaire, la logique, la rhétorique, la versification, l'art de lire à haute voix, etc.

TERRE PATRIMONIALE A VENDRE.

(61) Elle consiste en un château, ferme, étang, jardin, prairies et terres de très-bonne qualité, d'une contenance en un seul gazon de 53 à 56 bonniers métriques (61 à 65 bonniers mesure du pays) : située à une demi-lieue de Huy et à un quart de lieue de la grande route, jouissant de la vue la plus agréable. L'acquéreur aura pour le paiement du prix telle facilité qu'il désirera.

S'adresser au notaire PAQUE, rue St-Hubert, à Liège.

(2) A vendre de gré à gré, 1. une pièce de terre de 26 perches 156 palmes (6 ver. gdes.), située dans le champs nommé Groo. neren veld. commune de Looz; 2. la moitié de 174 perches 376 palmes (deux bonniers), situés dans le champs nommé den Meulendriest audit Looz; 3. une pièce de terre de 104 perches 625 palmes (un bon. 4 ver. gdes.), situé au champs dit Jefferen veld à Looz, en lieu nommé des Carcellowen; 4. et une autre pièce de terre de 13 perches 78 palmes (3 ver. gdes.), située dans le champs appelé Kleyn neren veld audit Looz.

S'adresser pour en connaître les prix et conditions chez Mre. LIBENS, notaire à Liège, place St.-Pierre, n. 21

Belle Maison de Campagne à vendre, pour sortir de l'indivision.

(10) En vertu d'une délibération du conseil de famille, assemblé sur la réquisition de Madame veuve Gerard Demet, tutrice de ses enfants mineurs, assistée de leur subrogé tuteur, homologuée par le tribunal civil de première instance séant en cette ville, il sera procédé définitivement et sans remise, merchedi quinze septembre prochain, à dix heures précises du matin, au bureau de la justice de paix du quartier du Nord, rue Neuvice, en présence de M. le juge-de-peace de ce quartier, par le notaire RICHARD, à ce commis, à la vente aux enchères et à l'extinction des feux :

D'une superbe maison de campagne, sise à Fragnée, près de la barrière du Val Benoît, bâtie à la moderne et très-bien distribuée, composée de plusieurs pièces, très-belles, tant au rez-de-chaussée qu'au premier, salon en stuc, cheminées en marbre, glaces d'une grande dimension, mansardes, greniers, quartier entièrement séparé pour les domestiques, caves, four, bains, pompe, deux citernes, grande remise, fenils, écurie pour quatre chevaux, colombier, deux petites cours, avant-cour en terrasse carrée et grand escalier avec grille en fer, sous lesquels se trouvent de grandes caves voûtées, belle orangerie, serre-chaude, jardin potager et fruitier, bosquets et berceaux très-soignés, prairie plantée d'arbres, belle et grande pelouse, deux étangs poissonneux alimentés par une source d'eau qui ne tarit jamais.

Derrière la maison se trouve un grand terrain situé sur la colline, d'où l'on a la vue la plus belle et la plus agréable, formant partie un jardin potager et fruitier, partie des bosquets.

Le tout placé en amphithéâtre, contenant 348 perches, 754 palmes ou environ, et dans le meilleur état, et dans le site le plus agréable, clos en partie de murs, garni d'arbres fruitiers et en partie de haies vives très-bien entretenues, ayant deux sorties fermées par des barrières en fer, les arbres y produisent des fruits délicieux; les jardins sont très-beaux et très-bons.

Sur la mise à prix de vingt-cinq mille quarante-deux florins cinquante cents des Pays-Bas, montant de l'expertise ordonnée par le jugement d'homologation.

L'adjudicataire aura toute facilité pour en acquitter le prix. Le cahier des charges est déposé chez lesdits M. le juge-de-peace, M. RICHARD, notaire, et M. CARLIER, rue sur la Batte, n. 1079.

On peut voir ladite maison et tout ce qui en dépend, tous les mardis et vendredis, depuis neuf jusqu'à onze heures du matin.